

| Day    | Min | Max | Precip |
|--------|-----|-----|--------|
| MER 18 | 15  | 34  | 0      |
| JEU 19 | 16  | 32  | 0,1    |
| VEN 20 | 17  | 34  | 0      |
| SAM 21 | 17  | 31  | 0      |
| DIM 22 | 16  | 33  | 0      |
| LUN 23 | 17  | 32  | 0,3    |

## Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Black-rot**
- **Mildiou**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelles vertes**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

## Stades phénologiques



Le stade "boutons floraux séparés" est atteint dans la majorité des situations. Les parcelles les plus tardives de Mauzac et Fer servadou sont au stade "boutons floraux agglomérés" et pour les parcelles de Gamay et Chardonnay les plus précoces les toutes premières fleurs sont signalées.

"Début floraison" sur Gamay

## DONNEES METEOROLOGIQUES

### Météorologie:

La semaine dernière a été sèche et estivale. Cette semaine, les températures vont encore progresser et les conditions sèches vont persister. Un risque d'orage serait annoncé pour le début de la semaine prochaine.

## BLACK-ROT

### Analyse de risque

#### Observations:

Des taches sur feuilles sont observées dans de nombreuses situations. Elles sont plus fréquentes sur les parcelles avec un historique et/ou en présence d'inoculum, comme des baies momifiées. Cette sortie de taches est à relier aux pluies contaminantes du 19 au 24 avril.



Taches de black rot sur feuille



Phytoxicité de Spotlight.

### Préconisations

Pour la semaine en cours, aucune pluie n'est prévue à ce jour. Restez vigilants, surveillez l'évolution des prévisions météo. Intervenez avant la pluie, en particulier sur les parcelles présentant des facteurs de risque (taille rase et dégâts en 2021).

\* Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha, (3 applications max)

\* Enervin, Privest, amétoctradine/métirame-zn, 2,5kg/ha (2 applications max)

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

\* Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,3L/ha (2 applications max)

\* Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), CMR

\* Score, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'Amidoxime

\* Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

#### Analyse de risque:

La période de risque est en cours. Selon les prévisions actuelles, aucune pluie n'est prévue. Surveillez toutefois l'évolution des conditions météo, une dégradation orageuse est possible en début de semaine prochaine.

#### Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha (Biocontrôle).

## A retenir

Aucune pluie n'est prévue cette semaine, mais des orages sont prévus en début de semaine prochaine

## MILDIU

## Analyse de risque

**Observations:**

Les toutes premières taches de mildiou sont signalées sur le vignoble. Les symptômes observés sont très localisés, ils concernent des parcelles très sensibles et sont de faible intensité. Cette sortie de taches est vraisemblablement issue des contaminations pré-épidémiques modélisées le 23 avril.



Mildiou sur feuille

**Modélisation:**

La semaine dernière a été sèche sur l'ensemble des secteurs, aucune contamination épidémique n'a été modélisée.

Sur l'ensemble des secteurs, il faudrait un cumul de 35 mm pour déclencher des contaminations épidémiques. Selon les prévisions actuelles, aucune pluie n'est annoncée dans les prochains jours.

## Préconisations

**Aucune pluie n'est prévue pour les prochains jours. Un cumul de 35 mm est nécessaire pour engendrer des contaminations épidémiques. Surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant les pluies si nécessaire.**

**Produits de contact:**

\* Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre  
3,75kg/ha (5 applications maximum)  
\* Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc,  
2kg/ha (3 applications)  
\* Ventaro, Amaline flow, zoxamide/cuivre,  
2,8L/ha (2 applications max)

**Produits systémiques:**

\* Enervin, Privest, amétoctradine/métirame -  
zn, 2,5kg/ha (2 applications max)  
\* Mildicut, dissodium phosphonate  
/cyazofamide, 4,5L/ha (1 application max)  
\* Redeli, phosphonate de disodium,  
2,5L/ha (3 applications max) + contact, *biocontrôle*  
\* LBG01F34, phosphonate de potassium,  
4L/ha (5 applications max) + contact, *biocontrôle*

**Données optidose : 40% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)**

**Alternatives**

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

**A retenir**

Pas de pluie prévue cette semaine.

## OIDIUM

## Analyse de risque

La période de sensibilité maximum débute au stade "boutons floraux séparés". A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à "fermeture de la grappe".

**Les conditions actuelles sont très favorables, des contaminations sont possibles.**

## Préconisations

**Les conditions météorologiques actuelles sont très favorables, intervenez sur l'ensemble des parcelles. Soyez vigilants sur les parcelles sensibles.**

\* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

\* Fluidosoufre pour poudrage, soufre, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée), (3 applications max) .

Les conditions actuelles sont propices à un poudrage. Toutefois attention au risque de brûlures.

**Spécialités à base de Benzophénone.**

\* Vivando, Algébre, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications max)

**Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.**

\* Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max)

\* Mayandra, tébuconazole, 0,5L/ha, (3 applications max), CMR

\* Score, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

**Spécialités à base d'Amidoxime**

\* Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

**Alternative**

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Protégez l'ensemble des parcelles, le niveau de sensibilité est maximum à la floraison.

## VERS de la GRAPPE

## Analyse de risque

**Observations**

Eudemis : Le vol se termine. Les glomérules seront visibles au moment de la floraison.

**Analyse de risque**

Pensez à relever les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudemis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.



Pontes d'eudemis

## Préconisations

**Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observées en G1.**

**Alternatives**

La confusion est une méthode biocontrôle.

**A retenir**

Relevez les pièges.

## CICADELLES VERTES

## Analyse de risque

**Observations**

Des adultes sont présents et les premières larves sont signalées.

**Analyse de risque**

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires, ce sont les larves qui engendrent les grillures. A ce jour, les populations restent faibles.

Larves de cicadelle verte



## Préconisations

**Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.**

Aucun traitement n'est à envisager, si vous n'êtes pas au seuil. La gestion de ce ravageur pourra être couplée avec les traitements obligatoires contre le vecteur de la flavescence dorée.

**Alternatives:**

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

\*Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications max)

\*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFUengrais).

## FLAVESCENCE DOREE

## Analyse de risque

**Observations**

Le 9 mai, les premières larves ont été signalées sur le vignoble.

Les dates d'intervention vont être fixées par la DRAAF dans les prochains jours. Le T1 est généralement fixé 1 mois après les 1ères éclosions.

Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par le service de la DRAAF via le BSV et dans le bulletin VIGIVITI.



## Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment, les dates d'intervention vous seront communiquées la semaine prochaine.

Larve L1 de cicadelle de la flavescence dorée

MESURES AGRO-ECOLOGIQUES 21

Bienvenue sur le site Optidose® de l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV)  
Vous êtes le 2937ème utilisateur et 15612 pages du site ont été consultées depuis le début de l'année.

1 - Risque sur votre parcelle 2 - Etat de votre parcelle 3 - Paramétrage du pulvérisateur 4 - Résultats du calcul de doses

Choisissez votre commune pour obtenir une évaluation indicative des risques de mildiou et d'oidium :

Département : 81 - TARN Commune : GAILLAC

Distance Centre commune - Point de calcul : 3,7 km  
Date du dernier calcul : 29/04/2020

Risque très faible (1) Risque faible (2) Risque moyen (3) Risque fort (4)

| Maladie | Risque calculé avec données météo observées |     |     |     |     |     |     |
|---------|---|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|         | J-7   | J-6 | J-5 | J-4 | J-3 | J-2 | J-1 |
| Mildiou | 2   | 2   | 2   | 2   | 2   | 2   | 2   |
| Oïdium  | 3   | 3   | 3   | 3   | 3   | 3   | 3   |

Entrez les valeurs de risque que vous retenir pour chacune des maladies :

Risque Mildiou : Faible Risque Oïdium : Moyen [Valider mes risques retenus]

Écran 1: Le risque sur sur votre parcelle

1 - Risque sur votre parcelle 2 - Etat de votre parcelle 3 - Paramétrage du pulvérisateur 4 - Résultats du calcul de doses

Paramètres de votre vigne

Stade phénologique : bf agglomérés (G)

D - Inter-Rang : 2,2 mètres  
H - Hauteur de feuillage : 0,3 mètres  
L - Largeur de feuillage : 0,2 mètres  
Volume de haie foliaire (TRV) : 273 m3/ha

Sensibilité de votre parcelle au mildiou : Normal  
Sensibilité de votre parcelle à l'oidium : Normal

[Valider]

Écran 2: Etat de votre parcelle

1 - Risque sur votre parcelle 2 - Etat de votre parcelle 3 - Paramétrage du pulvérisateur 4 - Résultats du calcul de doses

Paramétrage sur le pulvérisateur

Attention, il n'y a pas de facteur de réduction possible si le traitement :

- n'est pas réalisé en face par face c'est-à-dire si chaque face du paysage ne reçoit pas directement le traitement : les dépôts sur la face indirectement traités sont alors trop faibles pour assurer une efficacité suffisante.
- la vitesse d'avancement est supérieure à 5,5 km/h

Réduction de la dose liée à la performance de votre pulvérisateur, de son réglage et de votre mode de traitement : 0 % [Valider]

Écran 3: Paramétrage du pulvérisateur

1 - Risque sur votre parcelle 2 - Etat de votre parcelle 3 - Paramétrage du pulvérisateur 4 - Résultats du calcul de doses

Paramètres utilisés pour le calcul :

|   |                   |
|---|-------------------|
| Calcul réalisé pour :                         | Vignoble complet  |
| Région concernée                              | Sud-Ouest         |
| Risque lot/parcelle retenu mildiou            | Faible            |
| Risque lot/parcelle retenu oïdium             | Moyen             |
| Stade phénologique                            | bf agglomérés (G) |
| Volume de haie foliaire                       | 273               |
| Sensibilité lot ou parcelle /mildiou          | Moyenne           |
| Sensibilité lot ou parcelle /oidium           | Moyenne           |
| Doses à utiliser (en % de la dose homologuée) |                   |
| pour le traitement du mildiou :               | 20 %              |
| pour le traitement de l'oidium :              | 40 %              |

[Obtenir le récapitulatif des calculs au format PDF]

[Retour à l'accueil] [Nouveau calcul]

Optidose: un outil pour diminuer les quantités de produits phytosanitaires

Outil d'aide à la décision:

Optidose est une méthode mise au point par l'IFV, elle permet d'adapter les doses de fongicides utilisés contre le mildiou et l'oidium. L'objectif est de diminuer les quantités de produits phytosanitaires tout en permettant de conserver un niveau de protection satisfaisant. La dose de produit est modulée en fonction du stade phénologique de la vigne, de la surface réelle du végétal à protéger et de la pression parasitaire estimée par les modèles de prévision utilisés par l'IFV.

Les règles de décisions sont adaptées au contexte de chaque région. Pour la mise en pratique de cet outil, il est important d'avoir un pulvérisateur bien réglé et l'utilisation d'appareils face par face est recommandée.

La modulation, permet de réduire significativement la dose des produits lors des premiers traitements, lorsque le volume de végétation est réduit.

Lien pour accéder à l'outil d'aide à la décision Optidose, en accès libre: <https://www.vignevin-picure.com/index.php/fre/optidose2/optidose>

Optidose, les types de pulvérisateurs recommandés:

Les pulvérisateurs les plus adaptés pour la réduction de dose sont :

- **Les panneaux récupérateurs** à jet porté équipés de buses à fente et à injection d'air sont les plus performants. Il est possible de réduire les doses de produits en début de végétation et en pleine végétation. De plus, cette réduction va s'ajouter à la récupération de bouillie. Ces appareils sont les plus performants pour réduire la dérive.

- **La rampe pour les premiers traitements**, avec ce type de matériel, la qualité de la pulvérisation est optimale en début de végétation. Il est possible de réduire les doses sans risque.

- **Les appareils face par face à jet porté ou pneumatique**, la pulvérisation est de très bonne qualité, en début de végétation et en pleine végétation, les doses de produits peuvent être réduites.

Les appareils face par face à jet porté équipés de buses à injection d'air sont les plus performants, ils permettent de réduire significativement le risque de dérive.

Pour les panneaux récupérateurs et les appareils face par face, il est nécessaire de fermer les buses et diffuseurs inutiles en début de végétation.

Écran 4: Résultats du calcul de doses

## DIVERS



**Carences:** Des symptômes de carence en potasse et de chlorose ferrique sont observés sur le vignoble.

Carence en potasse



Botrytis sur feuille

**Botrytis:** des taches de botrytis sur feuilles sont signalées.

**Cochenilles:** Des cochenilles peuvent être observées, elles n'ont pas encore essaimé.



Cochenilles

**Plantes bio-indicatrices sur le vignoble:** (Source : Guide d'aide à la reconnaissance des adventices "Garance")

Trèfle blanc  
(*Trifolium repens*)



- Affectionne, les vallées alluviales, les plateaux calcaires et basaltiques, les sols limoneux à fort contraste hydrique, avec un PH neutre.
- Espèce très présente. Indique des sols tassés, compactés, sensibles à l'engorgement en eau et en MO. Elle est présente sur des espaces fréquemment tondus. Le trèfle blanc peut être concurrentiel pendant la période estivale.
- Le travail du sol limite son extension.

Trèfle violet  
(*Trifolium pratense*)



- Affectionne, les prairies des vallées alluviales, des plateaux calcaires et basaltiques, les sols limoneux, humides, assez riches et avec un PH neutre à basique.
- Espèce assez présente. Indique des sols décalcifiés à faible pouvoir de rétention. Le trèfle violet peut être concurrentiel durant la période estivale.
- Le travail du sol limite son extension.

**Prochain bulletin le 24 mai**

**Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement**

La liste des mesures alternatives sur : [https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/074\\_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS\\_TECHNIQUES/Viticulture/Documents\\_techniques/Protection\\_vignoble/doc\\_alternatives\\_cepp\\_viti\\_12\\_04\\_2022.pdf](https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/doc_alternatives_cepp_viti_12_04_2022.pdf)



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av O2 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 - 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,  
Marie Laure MURATET  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) - 06.68.91.10.73  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) - 06.69.08.07.81  
[ml.muratet@tarn.chambagri.fr](mailto:ml.muratet@tarn.chambagri.fr) - 06.69.32.70.75

